

Comment se connecter, où trouver les informations ?

Les outils d'information et d'inscription

Le système d'information et d'aide pour les mutations SIAM est accessible via i-Prof.

Il permet :

- d'accéder à des informations générales sur le mouvement (note de service, calendrier)
- d'accéder à la liste des postes vacants. Cette liste est purement indicative, des postes étant susceptibles de se libérer notamment par le jeu des mutations
- de consulter la liste des postes proposés dans le cadre du mouvement spécifique académique
- de saisir sa demande de mutation
- de saisir des préférences (5 maximum) pour chaque vœu ZR exprimé ou pour les TZR de l'académie (participants ou non au mouvement intra-académique) qui souhaitent obtenir une affectation à l'année
- de consulter son dossier administratif individuel et de calculer le barème
- de connaître le barème arrêté pour le projet de mouvement ainsi que le résultat de la demande de mutation. Les personnels peuvent demander l'interdiction d'affichage des résultats les concernant.

Le site web académique

Il permet d'accéder aux informations suivantes :

la consultation des postes :

- la liste des **postes vacants** classés par discipline puis par département avec les commentaires associés (sont indiqués les compléments de services connus avant l'ouverture du serveur)
- la liste des **postes SPEA vacants** avec leur fiche de poste

les documents de référence

- les textes nationaux
- les circulaires académiques

les renseignements pratiques

- l'annuaire de la division des personnels enseignants
- l'analyse et le bilan du mouvement intra-académique de l'année précédente
- le guide du titulaire remplaçant
- les barres d'entrée des années précédentes par discipline et département

les informations sur les établissements et communes de l'académie

- la carte des zones de remplacement
- la liste des établissements relevant de l'éducation prioritaire
- la présentation de chaque établissement du second degré
- la liste des communes comportant un établissement public du second degré

☛ les questions les plus fréquentes

Accès au Système d'Information et d'Aide aux Mutations

L'accès à SIAM peut être réalisé à partir de tout poste informatique connecté à internet à partir des adresses suivantes :

- depuis le site du ministère de l'éducation nationale : <http://education.gouv.fr/iprof-siam>
- pour les personnels de l'académie : depuis le site de l'académie en vous connectant à ETNA ou via i-Prof
- pour les entrants, depuis le site i-Prof de **votre académie d'origine**.

Pour accéder à i-Prof vous devez vous authentifier en saisissant votre « compte utilisateur » et votre « mot de passe ».

1^{ere} lettre de votre prénom suivie de votre nom
Ex. : Marion deville = mdeville


Votre NUMEN en majuscule ou le mot de passe que vous avez choisi si vous vous êtes déjà connecté

Compte utilisateur

Mot de passe

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, veuillez utiliser l'un des services suivant :

POUR LES PERSONNELS DE L'ACADEMIE UNIQUEMENT

- Outil permettant de retrouver votre identification : 
- Contactez le correspondant-messagerie de votre établissement

En dernier recours, le numéro d'assistance : **0810 000 238**

POUR LES ENTRANTS

Contactez la division des personnels enseignants ou le dispositif d'accueil mouvement de votre académie d'origine

